

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIANCE-COMBADE

L'an deux mil quatre, le 13 DECEMBRE, à 20 H 30, le BUREAU de la Communauté de Communes Briance-Combade, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes, 4 place Eugène Degrassat à Châteauneuf la Forêt, sous la Présidence de M. Philippe PIQUET, Président,

Date de convocation : 6 décembre 2004

Nombre de membres en exercice : 11

Étaient présents : MM. Philippe PIQUET (Président), MONTAUDON, LAVAUD, Mme DAUDE, MM. FRAISSEIX, LEFEBVRE, PATELOUP, LAMARSAUDE, MAZAUDOIS

Absents : M. MATINAUD, excusé - Mme DECAN

M. Lavaud a été nommé secrétaire de séance

OBJET : REALISATION D'UN PRET – LOGEMENT MASLEON

Après s'être fait présenté les diverses offres pour réalisation d'un prêt pour aménagement d'un logement locatif à Masléon, le BUREAU :

- considérant que les travaux devraient débuter en 2005 (1^{er} semestre) mais qu'une partie des études sont à ce jour engagées
- considérant que le conseil communautaire par délibération du 29 novembre 2004 a donné délégation au bureau notamment pour réaliser les prêts prévus aux budgets
- considérant que l'offre du Crédit Agricole du Centre Ouest pour réalisation d'un prêt ayant les caractéristiques suivantes :
 - **montant du prêt : 35.000 €**
 - **durée de remboursement : 25 ans**
 - **base : annuelle**
 - **taux : taux fixe 3 ans - révisable tous les 3 ans**
 - **taux initial : 3,10 % adossé au TEC3 (« taux de l'échéance constante à 3 ans »)**

DECIDE de réaliser un prêt auprès du **CREDIT AGRICOLE DU CENTRE-OUEST** dans les conditions indiquées ci-dessus et **CHARGE** le Président d'effectuer toute démarche utile en ce sens.

*Fait et délibéré les, jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme à Châteauneuf la Forêt le 14 décembre 2004,
Le Président : Philippe PIQUET*